

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 09 AVRIL 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Madeleine COIG	à	Joseph LEES
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Henriette BONNET
	Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Didier CASTERES	à	Maité POTIN
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Martine MIRANDE	à	André BERNOS

Excusés : Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Aracéli ETCHENIQUE, Jean-Pierre TERUEL

**REÇU**

N° 150409-12-PER-

**EMPLOIS SAISONNIERS**

le 21 AVR. 2015

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>TE</sup> MARIÉ

Monsieur LESS explique que, afin de répondre à l'ouverture des bassins extérieurs de la piscine intercommunale durant la période estivale, il est nécessaire de créer les emplois saisonniers suivants :

- Emplois de surveillant de baignade dont les dates d'emploi pourront être modulées selon les besoins du service ; rémunération basée sur le 1<sup>er</sup> échelon du grade d'opérateur des activités physiques et sportives pour les B.N.S.S.A., et sur le 1<sup>er</sup> échelon du grade d'éducateur des activités physiques et sportives pour les B.E.E.S.A.N. :
  - mois de juin, juillet, août et septembre 2015 : 9 postes d'un mois à temps non complet (titulaires du B.N.S.S.A.)
  - mois de juin, juillet, août et septembre 2015 : 3 postes d'un mois à temps non complet (titulaires du B.E.E.S.A.N.)
- Emplois Accueil-vestiaires dont les dates d'emploi pourront être modulées selon les besoins du service, rémunération basée sur le 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe :
  - mois de juillet et août 2015 : 7 postes de 15 jours à temps non complet

- Emplois d'Agent d'entretien, rémunération basée sur le 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe :

- du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2015 : 1 poste d'un mois à temps complet
- du 1<sup>er</sup> au 31 août 2015 : 1 poste d'un mois à temps complet

Par ailleurs, le bon fonctionnement du CIAP, qui s'inscrit dans une démarche de Qualité Tourisme avec un niveau d'exigence en matière de service rendu et d'approche qualitative, nécessitera l'ouverture de 4 postes à temps complet d'un mois (2 en juillet et 2 en août) sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe.

Pour information, il est rappelé que la Communauté de Communes fait également appel à des jeunes pour le service de la Médiathèque et les services administratifs de la collectivité durant les mois de juillet et août 2015, mais il n'est pas nécessaire de créer de postes supplémentaires en ce sens que ces personnes viennent remplacer les agents en congés annuels.

Les crédits nécessaires à ces recrutements sont inscrits au budget primitif 2015.

Oùï cet exposé,

#### **Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport
- **ACCEPTE** les créations d'emplois saisonniers décrites ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 avril 2015

Suivent les signatures



Le Président

*[Signature]*  
Daniel LACRAMPE

Affiché le 23/04/2015



**REÇU**

le 21 AVR. 2015

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE